R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Vitrolles
vivre ensemble

ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE

N° : PA 2025- 481
Date : 11 JUIN 2025
Mis en Ligne le : 11 JUIN 2025

Objet : Réouverture partielle du parc Christine Gounelle
N° Acte : 6.1

Le Maire de Vitrolles,

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment les articles L2212-1 et suivants, lui conférant des pouvoirs généraux en matière de police ;
Vu l'arrêté municipal n° 14-216 du 19 septembre 2014 portant règlement général de police dans les parcs et jardins de la Ville de Vitrolles ;
Vu l'arrêté municipal n° PA 2024-168 du 19 mars 2024, prorogé par les arrêtés municipaux n° PA 2024-721 du 18 septembre 2024, n° PA 2025-135 du 5 mars 2025 et n° PA 2025-217 du 9 avril 2025, portant fermeture partielle du parc Christine Gounelle, jusqu'au 6 juin 2025, en raison de travaux ;
Vu l'arrêté municipal n° 24-07 du 11 avril 2024, portant délégation de signature à Madame Lalia ATTAF pour la gestion des espaces publics, mobilité, voirie et propreté ;

ARRÊTE

Article 1
L'accès à la partie basse du parc Christine Gounelle, délimitée par un barriérage, est rouvert au public.
L'accès à la partie haute du parc demeure interdit au public, le temps de la réalisation des travaux nécessaires à sa remise en état. Seules, les entreprises habilitées sont autorisées à y accéder.

Article 2
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à partir de sa publication, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3
Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies.
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Directeur de Cabinet,
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Madame la Directrice de l'Environnement et de l'Aménagement du Paysage,
- Monsieur le Directeur de la Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur Entretien et Exploitation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police Nationale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles.

MAIRIE de VITROLLES 13127

Lalia ATTAF
Adjointe au Maire
Déléguée à la Gestion des Espaces Publics, Mobilité, Voirie et Propreté